

SENTIER PÉDESTRE

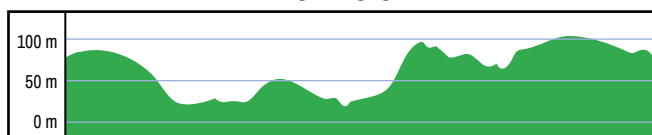
Itinéraire : *du Crépon aux Rocalèdes*

Distance : 7 km

Durée : 2h – 2h30

Balisage : bleu

Dénivelé



Par ce circuit, tout près du village, on atteint, dans un monde incroyablement beau, le calme de la forêt. Il mène le long du canal bordé de roseaux et offre des vues magnifiques à flanc de colline.

Du parking de la Place de La Manare, prendre à droite puis prendre à gauche la rue Irénée Sabatier, en face de la Pharmacie. Passer devant le moulin, la crèche puis au carrefour continuer tout droit. Descendre à gauche le Chemin du Crépon (1). Passer la barrière. Le chemin descend jusqu'à la plaine. A l'intersection (2), aller à droite. Suivre le petit canal jusqu'aux maisons. Prendre la piste forestière à droite en angle aigu (3). Elle monte en lacets. A l'intersection avec une large piste (chemin des Calieux), prendre à gauche puis tout de suite à droite.

Le chemin se faufile au pied du plateau de Saint Mitre. Le suivre jusqu'à une fourche composée de 2 chemins de même taille. Aller à droite et monter un raidillon. Continuer tout droit. Après 100 m, à la fourche, monter à

droite. On rejoint la montée de la Fontaine du Loup (ancienne voie romaine).

Arrivé en haut, emprunter la piste goudronnée sur 100 m. Au virage, aller à gauche en passant la barrière (4). Suivre le chemin à flanc de colline, les vues sont magnifiques. Au carrefour, tourner à droite devant le mur en ruines et monter un raidillon. Se diriger vers la droite et passer à droite du poteau électrique. Atteindre les maisons. Marcher quelques dizaines de mètres sur le bitume puis, attention, prendre le petit sentier à droite, juste avant le n°18. En lacets, on arrive sur le plateau des Plaines d'Arnète. Prendre la traverse entre les maisons, tourner à gauche. Emprunter le bd Louis Aragon puis en face le bd Clovis Hugues qui mène au centre ville. Rejoindre le parking par la rue Bellefont. Un détour par le centre ancien, à l'intérieur des remparts, vous permettra d'en découvrir l'église, le lavoir, les petites ruelles...

À SAVOIR

Le canal d'irrigation de Saint Mitre capture son eau dans le canal de Martigues. Ce dernier fut construit après avoir été déclaré d'utilité publique par un décret de Napoléon III en 1869. Il permit alors de dériver de la Durance 531 litres par seconde, à partir de la prise d'eau du Merle près de Salon de Provence.

En période de chasse, de septembre à fin février, bien rester sur les sentiers et tenir les chiens en laisse.

De juin à septembre, l'accès aux massifs forestiers est réglementé.

Renseignements : 0811 20 13 13

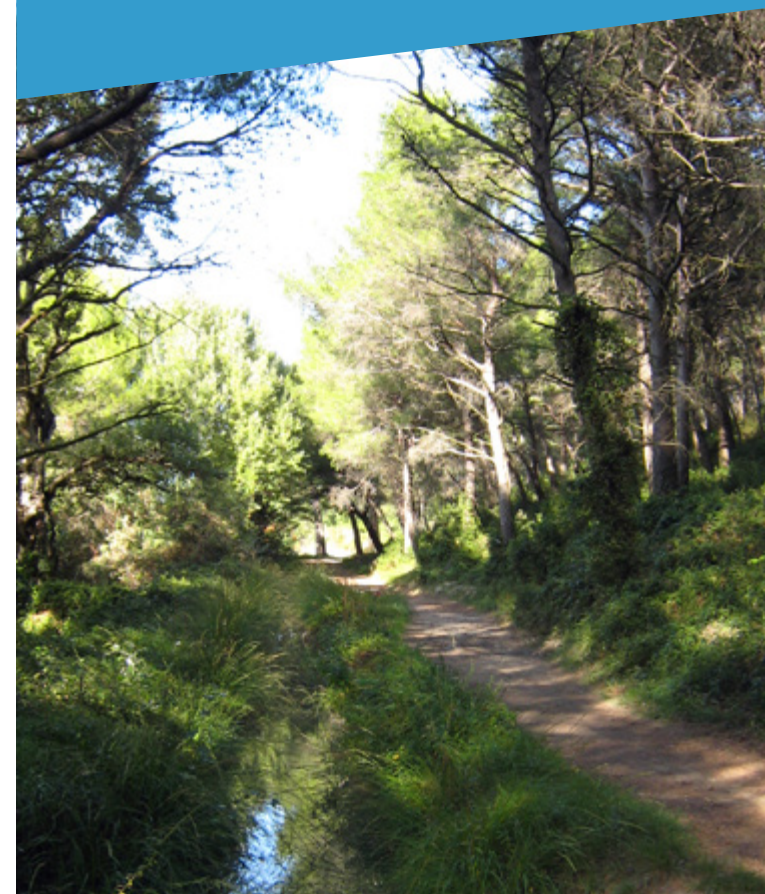
Site : cg13.eway.fr

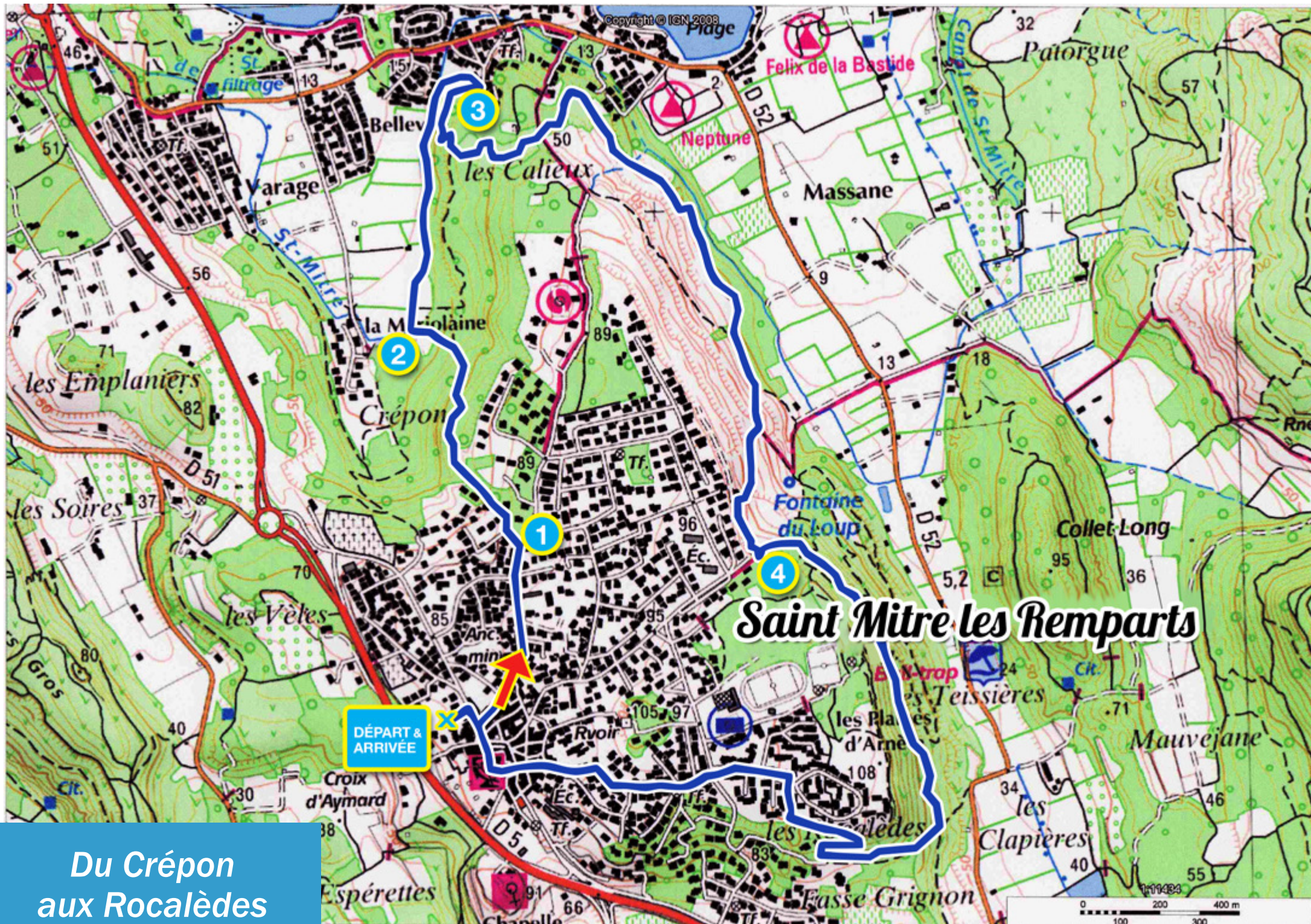
Application : MyProvence Balade



SENTIER PÉDESTRE

Du Crépon aux Rocalèdes





Du Crépon
aux Rocalès